

Distance

↔ 12.5
km

Durée

🕒 3h45

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

↗ +270
m

Balisage

🟡 Jaune

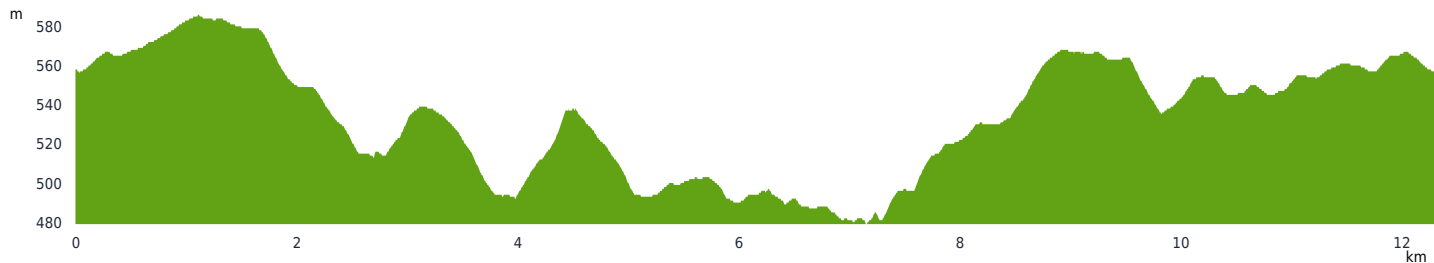


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ
Saint-Hilaire
Adresse de départ
Place de l'église
63330 Saint-Hilaire

Accès au point de départ
De Riom (nord de Clermont-Ferrand), emprunter la D227 jusqu'à Pionsat. Prendre la D 988 et rejoindre Saint-Hilaire.
Parking et panneau de départ sur la place de l'église.

Description du parcours

Depuis Saint-Hilaire, le circuit musarde entre pâturages et bois puis descend dans les vallées de Lacot et du Boron pour ensuite offrir des étendues plus vastes et des horizons davantage ouverts, ceux des paysages de bocage. Belle vue sur le Sancy.

Détail du parcours étape par étape

- Étape 1 :** Descendre par un chemin à droite, traverser la D227 et rejoindre une petite route ; l'emprunter à gauche sur 100 mètres. Prendre à gauche jusqu'à une intersection peu marquée sous une ligne électrique.
- Étape 2 :** Tourner à gauche dans le chemin entre deux haies (vue sur les Combrailles sud). Au croisement en T, prendre à droite et rejoindre la D988. L'emprunter à droite sur 100 mètres et monter la petite route à gauche. À l'entrée du hameau de Bellirat, aller à gauche puis tout de suite à droite. Descendre, traverser un ruisseau (le Boron) et remonter. À la fourche, continuer à droite jusqu'aux premières maisons de Lenchère.
- Étape 3 :** Tourner à gauche et traverser le hameau. Au carrefour, prendre à droite et descendre vers le ruisseau le Boron. Remonter pour rejoindre Viorennnes. Se diriger à droite puis tout de suite à gauche. Rejoindre le ruisseau de Lacot. Le suivre en balcon, en ignorant les chemins à droite et à gauche, jusqu'à l'intersection avec la D103E (Le Manéchal).
- Étape 4 :** Aller à gauche sur 150 m puis tourner à droite. Aux deux intersections suivantes, continuer tout droit (vue sur les Combrailles). À la route se diriger à gauche jusqu'à la D227.
- Étape 5 :** Partir à gauche et emprunter à droite le sentier parallèle à la route. Traverser une route, tourner dans un chemin à droite, longer un étang et continuer tout droit. À l'intersection obliquer à gauche, longer un deuxième étang et prendre le chemin en face. Au niveau d'un bâtiment d'élevage, tourner à gauche, rejoindre la D988 et la suivre à gauche. Après le panneau "Saint Hilaire", se diriger à droite puis continuer tout droit par le chemin. Prendre la route à gauche puis le chemin herbeux à droite pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.